



Versailles, le 05/09/2022

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **ORAGES**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : ensemble du département

Début de l'événement : 16 h 00

Fin de l'événement : 21 h 00

2- Description :

Situation actuelle : Des orages ont concerné une bonne partie de la région en cours de nuit dernière et jusqu'en mi-journée sur les Yvelines et le Val d'Oise. Sans sévérité outre mesure, ils ont cependant été liés à des pluies localement significatives. Une accalmie se profile désormais avec un temps beau et chaud qui se met en place sur une bonne partie de la région. On mesure jusqu'à 31 °C en Seine-et-Marne actuellement.

Evolution prévue : Des orages vont peu à peu se développer par le sud en cours d'après-midi, une ligne temporaire mais active va circuler du sud-ouest vers le nord-est de la région entre la seconde partie d'après-midi et la soirée. Elle est caractérisée par une activité électrique notable, des intensités pluvieuses parfois fortes (10 à 20 mm/h) et un risque de rafales de vent violent de 80 à 100 km/h, voire ponctuellement un peu plus, notamment en allant vers l'est de la région (Seine-et-Marne et est de l'Essonne). Localement, de la grêle pourra être observée. Ces orages s'évacuent rapidement d'ici la soirée et première partie de nuit.

3- Qualification de l'événement :

Épisode orageux de fin d'été nécessitant une vigilance particulière en raison d'un risque de rafales localement violentes.

4- Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

5- Conseils de comportements :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer.
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour en savoir plus, consultez les sites : <http://www.sante.gouv.fr/> et <http://www.inpes.sante.fr/>